

Formation Sociale

Parcours : BREVET DE TECHNICIEN EN TRAVAIL SOCIAL
DIPLOME D'ETAT D'AGENT DE PROMOTION SOCIALE

**Diplôme de niveau IV
selon la classification internationale des diplômes
établie par l'UNESCO**

2^{ème} Année 2020 - 2021

Cours

TECHNIQUE D'ENQUETE

PROGRAMME

CHAPITRE PRELIMINAIRE OU INTRODUCTIF

INTRODUCTION

Chapitre 1 : Les Techniques d'enquête

Chapitre 2 : Le Questionnaire

CHAPITRE INTRODUCTIF

I. INTRODUCTION

La recherche en sociologie permet de découvrir ce qui est cachée et la nature de l'information que le chercheur veut avoir commande des moyens à employer.

La réflexion pour situer cette recherche amène le chercheur à repérer les méthodes ou technique. Il faut, selon les cas, choisir parmi un grand nombre de méthode ou technique présentant une soupèse d'application (comme les méthodes d'observation ou des entretiens semi-directifs) et/ou les combinés avec les méthodes structurées pour prétendre découvrir la réalité sociale que l'on cherche à comprendre. Mais pour commencer, le chercheur doit être certains d'avoir une idée claire de la définition des techniques aux méthodes qu'il choisit pour utiliser, les notions qu'il veut mesurer et avoir une liste des informations à collecter c' est pourquoi tout projet de recherche ne doit pas sous-estimer la phase de préenquête qui est la base du travail qui doit aboutir à la formulation claire des objectifs et du plan d'action.

L'objectif de ce module est d'offrir un guide qui accompagne l'APS dans l'observation de son terrain et qui lui permet aussi de jeter un œil critique sur les recherches dont il a connaissance. Précisément, l'élève doit à la fin du module être capable de :

1. Définir les notions de recherche, de méthode, technique, enquête ;
2. Repérer si un projet d'étude relève d'une enquête sociologique ou d'une autre méthode ;
3. Identifier les techniques d'enquêtes approprié qu'il va utiliser pour comprendre les réalités sociales dans les communautés ;
4. Collecter les données sur le terrains et pouvoir les analysés/interprétés.

II. DEFINITION DES THEMES

Science et science Sociale

Science : c'est le savoir, un ensemble cohérent de connaissance relative à certaines fins obéissant à des lois.

Science sociale : les sciences humaines sont une discipline dont l'objet d'étude est l'Homme et ses comportement individuel ou collectif présent ou passé.

La recherche : c'est une réflexion prolongée et qui nait de l'existence d'un problème à clarifier ou à résoudre. C'est l'enquête scientifique

La méthode : chemin tracé à l'avance qui aboutit à un résultat. C'est un programme de recherche qui renvoi à la notion d'ordre. Le chercheur se demande comment faire ? Quoi entreprendre pour atteindre un but donné ? ce sont les modalités d'actions que le chercheur détermine pour résoudre le problème qu'il s'est posé.

La méthode comporte

- a. l'objet pour le sujet
- b. l'hypothèse
- c. vérification de l'hypothèse
- d. conclusions/ leçons/ lois.

Technique : ce qui a trait à la pratique, au savoir-faire dans une discipline.

Lien entre une méthode et une technique : pour mener une recherche scientifique l'on choisit une méthode de travail : c'est **la phase théorique**.

Dans la pratique le chercheur utilise les techniques pour aboutir au résultat.

III. LA METHODE D'ENQUETE

L'enquête est une quête d'information, collecte de témoignage, recherche pour savoir quelque chose. C'est une procédure civile ou judiciaire qui passe par l'interrogation de témoin, le recueil des formations à des sources divers. Une enquête peut être aussi une procédure par laquelle l'administration réunie les informations, vérifie certains faits avant une prise de décision. Le travailleur

social mène une enquête autour d'une personne rend compte à l'autorité qui décide de l'accompagnement à apporter à cette personne.

Le mot enquête désigne différente pratique et il est moins précis en français dans la désignation des divers forme d'enquête. Ainsi, les enquêtes sociologiques sont des **Survey** en anglais. Ce sont des techniques de collectes d'information. La quête d'information est réalisée par interrogation des sujets ou des personnes d'une population déterminée, pour décrire, comparer ou expliquer un phénomène social. Elle est conduite avec rigueur pour réduire la part de subjectivités du chercheur exemple : enquête sur les enfants de rue.

Il s'agit d'une enquête sociale mais avec une méthodologie scientifique.

L'enquête n'est pas à confondre au sondage car elle a un champ plus large que le sondage et n'est pas toujours de type quantitatif. Alors que par la technique de sondage l'on cherche à obtenir une image de l'opinion à un moment donné et les résultats se traduisent toujours par des chiffres.

IV. LES METHODES CONCURRENTES DE LA METHODE DE L'ENQUETE

1.L'étude documentaire

Elle porte sur des « traces » recueillie à travers les écrits divers, de relevé statistique ou des inventaires et d'objet et traitées comme des faits de société. Il s'agit aussi d'éteindre ces recherches au document des autres qui ont traités du sujet, ou des documents qui contiennent des informations sur le milieu où va se dérouler la recherche. Il peut s'agit des rapports d'activité, des documents officiels des ouvrages, des journaux, des lettres, des archives, des articles de presse, des comptes rendus des réunions.

2.Observation

Dans l'essentiel du dispositif des recherches, l'observation occupe une place nécessaire. Parfois appelé « travail de terrain », l'observation est une attitude qui

demande aux chercheurs de se tenir prêt pour saisir différent fait qui se déroule dans l'étendu de la recherche. L'observation peut être simple ou participante.

a. Observation simple

Il suffit au chercheur de guetter l'occasion, le moment propice pour observer. Il regarde discrètement les sujets en se faisant ignorer.

Exemple : un chercheur qui veut savoir ce que mangent les élèves et comment, il se placera discrètement à côté de l'endroit où mange les élèves ou être à côté de la bonne femme pour les observer. Il constatera la quantité des repas commandés, leurs combinaisons. Ceux qui mangent sur place ou emporte dans des plastiques ou des plats jetable dans les classes... Mais parfois, le chercheur a des difficultés à se mettre dans cette position regardant la réalité se dérouler devant lui. Il adopte une autre position plus délicate : **la position de l'observation participante.**

b. Observation participante

Certains groupes humains sont difficiles d'accès. Ils n'admettent que leurs admetts. Le chercheur se heurte alors à une porte fermée, la seule possibilité est de changer ou de cacher son identité. Pour avoir des informations sur ces groupes, l'observateur peut s'engager en prenant part à divers activités mais il doit s'efforcer de faire oublier son statut. Le chercheur peut se faire embaucher comme ouvrier dans une entreprise ou société pour observer les conditions des travailleurs.

La méthode d'observation a l'avantage de permettre le recensement des informations à l'endroit où des événements s'accomplissent. Il voit ces événements et les décrits. Elle a aussi des inconvénients :

Les détails importants peuvent échapper à l'observateur du fait que la réalité est très complexe.

c. L'expérimentation ou la méthode expérimentale

La méthode de l'expérimentation est une méthode provoquée. Elle est utilisée pour mettre à l'épreuve une hypothèse. L'expérimentateur manipule un facteur et observe l'effet produit par cette modification intentionnelle.

Exemple : la consommation d'un produit

V. POURQUOI LA METHODE DE L'ENQUETE ?

Les sources documentaires n'existent pas toujours. L'observation est longue et impossible si l'on veut faire un travail à grande échelle et on ne peut pas observer n'importe quelle conduite. La méthode expérimentale est difficile pour réaliser une étude des groupes dans un cadre naturel car ces situations sont complexes. L'enquête permet de disposer d'information inaccessible par les autres méthodes « si l'on veut savoir ce que pense les gens, quels ont été leurs expériences et ce qu'il se rappelle, quels sont leurs sentiments et leurs motivations ainsi que les raisons de leurs actions pourquoi leur demandé ? » (G.W. Allport)

Les champs d'étude privilégiés de l'enquête sont alors : les opinions, les attitudes, les croyances, les perceptions, les expériences ou le comportement que le chercheur ne peut connaître qu'en posant des questions. L'enquête sociologique peut être par questionnaire ou par des entretiens.

Exercice 1

Vous avez effectué d'imprégnation à la vie des populations en milieu rural.
Vous avez exploré plusieurs villages et avez partagé le vécu des communautés.

Qui avez-vous observé ?

Qu'est-ce qui a retenu votre attention et que vous comptez intervenir ?
(qu'est-ce qui ne va pas ? et dans quel domaine ?)

Vous cherchez à comprendre des différents aspects de la situation qui a retenu votre attention dites les méthodes que vous comptez pour avoir le maximum d'information.

Exercice 2

Que faut-il faire lorsqu'on vous demande de faire une enquête.

Résolution

La démarche consiste à examiner la faisabilité de l'étude.

Etudier la demande d'enquête :

Il faut chercher à comprendre les raisons de conduire l'enquête : à quoi va-t-elle servir ? qu'est-ce qu'on attend ?, que veut-on savoir exactement ?, qui fait la demande ? Des discussions avec les demandeurs permettront de clarifier les buts poursuivis et de saisir le contexte dans lequel l'enquête doit être réalisée

Se demander s'il est judicieux d'utiliser la méthode d'enquête ?

L'enquête donnera-t-elle l'information recherchée ?

Est-ce le meilleur choix

Les objectifs de l'enquête seront un élément à prendre compte pour choisir la méthode

Exemple : peut-on savoir s'il y a une réelle diminution dans un quartier disponible

Chapitre I

LES TECHNIQUES D'ENQUETES

Introduction

La recherche en science sociale peut être menée par plusieurs méthodes. Lorsque le chercheur envisage de faire une enquête, il doit être certain que cette méthode est appropriée au problème qu'il a posé, si les objectifs de l'enquête sont déterminants pour choisir cette méthode, il doit recourir des techniques pour mener à bien son enquête : l'entretien et le questionnaire

Sous chapitre 1

L'ENTRETIEN

1.1. DEFINITION

L'entretien est vu de deux manières:

a. L'entretien qualifié d'informatif

Le chercheur se rend chez une personne ressource parce qu'il sait qu'il dispose des informations qui seront utiles à sa recherche. Ce n'est pas son avis ou son mode de vie qui intéresse le chercheur mais l'information basée sur des faits, l'information objective dont dispose cette personne en fonction du rôle qu'elle joue.

b. L'entretien qualificatif ou entretien de recherche

Ce type d'entretien peut porter sur des comportements ou des pratiques sociales diverses. Le chercheur interroge telle personne ou tel autre parce qu'elle possède telle caractéristique ou appartient à telle couche sociale.

Exemple : l'organisation du pouvoir dans une communauté, on pose la question au chef ou au notable.

Ce qui intéresse le chercheur cette fois ci, c'est ce que pense cette personne en tant qu'acteur et comment elle se représente tel aspect de la vie sociale.

L'entretien qualificatif ou l'entretien de recherche est un entretien entre deux personnes : l'interviewer et l'interviewé conduit et enregistré par l'interviewer.

L'objectif est de produire un discours linéaire de l'interviewer sur un thème défini dans le cadre de la recherche. C'est une situation professionnelle qui demande à l'enquêteur d'utiliser un savoir-faire professionnel pour parvenir à motiver l'enquête avec attention et gentillesse et l'amener à fournir des informations personnelles. L'entretien qualitatif et utilise pour étudier les faits dont la parole est le vecteur.

Lorsque le chercheur prend la décision de collecter les données par l'entretien, deux choix se présentent à lui quant à la manière dont les interviews vont se dérouler : d'une part il choisira les entretiens individuels ou collectifs d'autre part les entretiens non directifs ou semi directif.

1.2. L'entretien individuel ou collectif

Les entretiens qualitatifs peuvent être réalisés sous la forme de rencontre individuel, en tête à tête entre le chercheur ou l'interviewer ou enquêteur et les sujets à interviewé. On peut également engager une démarche collective par la réunion de plusieurs sujets mais formant un petit groupe c'est à dire les techniques de **focus groupe**. Une certaine homogénéité entre les participants est requise. Le discours produit est une parole collective qu'il n'aura pas la même teneur qu'un discours individuel en raison de la confrontation et des prises des positions de chacun.

L'animateur doit assurer la prise de parole et l'intervention de chaque participant. Il doit aussi jouer le rôle de régulateur de la dynamique du groupe. Choisir l'une ou l'autre formule (entretien) dépend de l'objectif poursuivi et de l'hypothèse à tester. Chaque modalité présente des avantages et des inconvénients.

a. Les entretiens individuels

Permettent plus de liberté de parole parce que la contrainte sociale y est moins grande que lors d'une discussion de groupe.

b. Le focus groupe

Présente l'avantage de susciter la réflexion, la discussion, la contradiction, l'échange d'idée.

La situation de groupe crée une dynamique interne plus forte que dans les entretiens individuels successifs. Cependant on risque de voir apparaître un contrôle social plus fort et certains participants hésitent à exposer leur point de vue devant le groupe. Il est certain qu'avec cette technique les sujets s'influencent réciproquement au cours de la rencontre.

L'entretien de groupe n'est pas recommandé si le chercheur tente d'identifier avec le plus de précision possible les avis « pure » des différents sujets à interviewer. L'entretien individuel s'avère plus pertinent lorsqu'on veut découvrir le sens profond qu'une collectivité donne à ses actions.

EXEMPLE : une étude sur la procréation artificielle, le revenu, sujets délicats peuvent être menés par l'entretien individuel.

De même, il n'est pas possible de réunir des personnes qui entretiennent entre elles des relations d'autorité ou hiérarchique. Dans ce cas, il faut opter pour une succession d'entretiens individuels en face à face de façon confidentielle quand il s'agit d'un sujet délicat. Une recherche ne peut pas prétendre réunir des acteurs qui défendent des intérêts complètement opposés (sauf exception bien maîtrisée)

1.3. L'entretien non c ou semi directif

1.3.1 L'entretien non directif

Dans ce type d'entretien l'enquêteur organise un discours à partir du thème qui lui a été proposé. Il choisit librement les idées qu'il va développer sans limitation : l'enquêteur jouera un rôle de stimulateur et par ses interventions, il montre qu'il écoute et qu'il comprend mais doit apparaître comme quelqu'un de neutre

capable de tout attendre le sujet et n'argumente rien. LES Personnes interrogés prennent alors plaisir avec un étranger qui ne mets pas en doute leurs affirmations qui, prêtent attention à chacune des paroles ne les bascule pas, ne les contredit pas.

1.3.2. Entretien semi-directif

Les entretiens semi directif sont menés sur la base d'un guide d'entretien constituer de différents « thème question » préalablement élaboré en fonction des hypothèses. Dans ce type d'entretien se fixe des zones d'exploration et veut obtenir que le sujet traite et approfondir un certains nombres de thèmes. Le guide d'entretien est établi après quelques entretiens exploratoire et répertorié le thème qui doit être abordé au cours de l'entretien. Généralement une question de départ bien formuler permet que la plus art de thèmes soient aborder naturellement. Le guide n'est pas un cadre rigide. L'ordre des thèmes est logique mais n'est pas imposé. Lorsqu'un thème va être introduit, il l'est avec souplesse et il est relia au discours précédant.

1.2.3. Qui interroge ?

Pour le choix des personne à interroger, on peut penser à des procédures variées. Frapper aux portes, tirer une liste, passer par des intermédiaires (en utilisant le réseau de relation personnel ou sociale de la personne a interrogé. Mais pour assurer à la relation une dimension professionnelle, il est indispensable que l'enquêteur et l'enquêté ne se connaissent pas. Le répondant va être aussi en mesure de dire franchement en toute sincérité à l'enquêteur ce qu'il pouvait taire peut-être à un proche par crainte de conséquence. Il est conseillé de ne pas une trop grande proximité pour empêcher que l'enquêteur soit confronté au problème particulier de devoir interroger certains du choix qu'il courtois personnellement.

1.2.4. Contexte de l'entretien et le rôle de l'enquêteur

S'il est important de construire avec rigueur, sa technique d'enquête (individuelle, collectif, non directif, semi directif) et de disposer d'un guide d'entretien, ainsi que de choisir les sujets à interrogés. Il faut aussi quelques aspects complémentaires qui doivent être résolus simultanément afin d'obtenir un entretien de bonne qualité

1.2.4.1. Le contexte

Il s'agit de certains aspects à prendre en compte : le nombre de personne à réunir dans les entretiens collectifs doit être au moins 5 et au plus 10.

Le lieu où les entretiens se dérouleront est très important. Il faut réunir les sujets dans les endroits qui ne les crispe pas mais qui contribues à les mettre à l'aise.

L'animateur doit être clair sur la manière de présenter l'étude et expliquer les objectifs (expliquer les rôles attendus par chaque participant et les résultats espérés.

1.2.4.2. Le rôle de l'enquêteur ou l'intervieweur

Dans l'entretien collectif, le rôle du chercheur animateur consiste à animer la discussion, à la guidé de sorte à éviter notamment « les effets de leader ou les effets de timidité de certains participants ». Il lance le débat, intervient pour recadrer les discussions selon les thèmes du guide d'entretien, fente les reformulations et des interventions incitatives.

Conclusion

Une enquête complexe commence par une phrase qualificative sous la forme d'un ensemble d'entretien précédé par des observations et la lecture de divers documents portant sur le milieu et/ou le sujet traité, suivi d'une phrase quantitative, l'application d'un questionnaire à un échantillon pour vérifier les hypothèses élaborées et les complétées par des renseignements chiffrés

Sous chapitre 1

LE QUESTIONNAIRE

Introduction

L'enquête par sondage est née de l'impossibilité pratique d'interroger individuellement tous les membres et d'une possibilité statistique :

Décrire le tous par les partie c'est-à-dire connaître la population par échantillons .Les composantes essentiels de l'enquête par questionnaire sont

- ✓ Le questionnaire
- ✓ L'échantillon
- ✓ La récolte et le traitement des données

1. LE QUESTIONNAIRE

La confection d'un questionnaire est une phase essentielle de toute recherche qualitative.

Le questionnaire est le point d'arriver d'une réflexion théorique, il est également le point de départ de l'observation qui suit. Chaque questionnaire doit renvoyer et trouver son sens par rapport à une hypothèse précise de sorte que les résultats obtenus et traiter puissent confirmer ou infirmer l'hypothèse testé

1.1. Les qualités d'un questionnaire

Un instrument de mesure

Le questionnaire conçu comme un instrument de mesure doit être standardisé c'est-à-dire qu'il est identique pour tous les sujets à enquêter dans la même situation pour permettre des comparaisons entre groupe de répondant. On ne doit pas en cours de passation modifier des questionnaires ou ajouter des explications.

En même temps, le questionnaire doit correspondre ce besoin de l'enquêté : chaque question est là par ce qu'elle a une utilité. L'on peut se demander pour chacune d'elle : pourquoi poser cette question a quoi servira t'elle mais il n'y a pas une manière unique de poser une question, le chercheur se demande quelle forme est la plus adaptée pour son étude et s'il a besoin de plus ou de moins de détails dans l'information.

➤ **PRISE EN COMPTE DE L'ENQUETE :** une des difficultés de l'élaborateur d'un questionnaire vient du fait qu'il s'adresse à des répondants non demandeur de l'enquête. Pour ne pas les fatiguer et pour qu'il ait l'envie de répondre, on se garde de leur donner l'impression de passer un examen de subir une interrogation ou d'être ignorant. On s'arrange pour leur s'amplifier la tâche et pour que le questionnaire, ne paraisse pas ennuyeux ou monotone il est souhaitable de varier sa façon d'interroger. Une question n'est pas toujours une demande avec un point d'interrogation. Il existe une grande variabilité dans la formulation.

En même temps, on cherche à obtenir des réponses sincères en posant des questions auxquelles sont réellement capable de répondre (et qui ne l'es obligent pas à répondre au hasard) en prenant certaine procession pour les thèmes gênants et tenant compte des effets d'influences qui risque de forcer les réponses.

1.2. La formulation des questions

De nombreux manuel décrivent des catégories de question. On y distingue généralement :

1.2.1 Les questions fermées

Elle présente aux personnes interrogées diverses possibilités de réponses. Elles peuvent donner le choix entre deux modalités de réponses ou propose une seule réponse parmi plusieurs possibilités.

Exemple 1 : Dans votre maison possède-t-on un poste radio ? **Oui/Non**

Exemple 2 : Ecoutez-vous la radio, que ce soit chez vous ou ailleurs ?

Tous les jours ou presque

Environ 3 à 4 jours par semaine

1 ou 2 jours / semaine

Rarement ou jamais

La question fermée peut laisser la possibilité de donner plusieurs réponses (les QCM)

Exemple : « dans la liste suivante quels sont les causes liées aux grossesses des filles au lycée »

(Entourer trois réponses de votre choix)

- ✓ Gains facile des filles
- ✓ Pauvreté des parents
- ✓ Harcèlement à l'école
- ✓ La fuite de responsabilité des parents
- ✓ Une sexualité précoce des filles
- ✓ La recherche des points auprès des professeurs

NB : les questions fermes ont l'avantage de permettre les comparaisons et d'être facile à administrer et à traiter. Mais elle risque d'induire des choix de réponse peu réfléchis

1.2.2. Les questions ouvertes

La réponse n'est pas prévue, l'interrogé s'exprime plus librement. Les questions doivent être aisément comprise, ne doivent pas être ambiguë ou à double sens.

Exemple : Quels sont vos inquiétudes sur le harcèlement des filles à l'école ?

Les questions ouvertes ont pour avantage de renseigner sur le niveau des formations des répondants et leurs compréhension des questions, donne aussi des informations riche et diversifier. Néanmoins les personnes interrogés ont souvent du mal à répondre d'où des réponses vagues ou hors sujets des non réponses, des « ne sais pas » et « l'oubli » de certains aspect

1.2.3. Autres questions

Il existe aussi autre forme de question

Les questions semi-ouvertes : qui sont une combinaison des deux formes précédentes

Exemple : Que fait-il ? que pense-t-il ?

Renseignement signalétique ; sexe, âge, niveau social, niveau d'instruction revenu.

Quel que soit la forme adopter, il est essentiel d'indiquer avec précision la modalité exacte des réponses attendu

1.3 L'organisation interne du questionnaire

- construire des questions courtes. IL faut construire le questionnaire le plus court possible parce que les résultats des questionnaires ne sont traités que très partiellement nuisent considérablement à la qualité des informations recueillis dans le cas d'interview par entretien direct. L'attention des sujets interrogés s'affaiblit. Le questionnaire doit être construit en fonction de l'hypothèse testée tout en évitant les questions superflus
- l'analyse de pertinence
- les questions d'approfondissements et de contrôle sur certains aspects particuliers pour la recherche, on ne se contente pas de poser une seule question
- un bon équilibre Le texte du questionnaire : c'est une mise à l'épreuve d'un outil qui consiste à interroger quelques personnes ayant les mêmes caractéristiques que celle qui compose l'échantillon. C'est au cours de ce test que le chercheur lui-même vérifie le caractère compréhensible des phrases / question, la pertinence des mots employés, l'organisation correcte des questions

2. l'échantillon

L'échantillon est cœur de l'enquête active. Si l'échantillon est mal conçu, le questionnaire, la récolte des infos sur le terrain, le traitement des infos n'ont que peu de valeurs.

Si l'enquête peut être réalisée auprès de l'ensemble de la population concernée (par exemple tous les parents d'élèves du lycée ou tous les membres d'un groupement, tous les élèves de l'établissement) le problème de choix de l'échantillon ne se pose pas mais souvent il est trop et coûteux d'essayer d'interroger toute la population : on procède donc par enquête ou sondage auprès d'une partie de l'ensemble : l'échantillon

➤ La population mère

La population parente est l'ensemble des éléments sur lequel porte les études

➤ L'échantillonnage

Est l'opération qui consiste à prélever un certain nombre d'éléments (échantillon dans l'ensemble des éléments à observer ou à étudier (population mère ou parente). Il faut alors avoir une idée suffisante de la population dont-on veut être représentatif

Ex un service d'aide à la jeunesse mène une étude au sein des jeunes

Le chercheur se donne pour objectifs de comprendre les motivations des jeunes à fumer. Mais de quel jeune s'agit-il, qu'est-ce que être jeune ? Quel sont les critères qui doivent être pris en compte pour délimiter précisément la population de référence ? A partir de quel âge on est jeune ? et après quel âge on ne l'est plus ?

➤ Le choix de la population d'enquête

S'impose souvent de lui-même en fonction du problème à étudier ce qui signifie que dans chaque cas il convient de délimiter la population de référence en fonction de l'hypothèse à tester

1.3. la taille de l'échantillon

La caractéristique essentielle de l'approche quantitative est sa représentativité par rapport à la population de référence. Si un échantillon est représentatif, on peut penser que les informations recueillies auprès de cet échantillon ne s'écartent pas des informations de la population de référence.

-Combien de personnes il faut interroger ?

Tout dépend de la population de référence, des moyens et du temps que l'on dispose. Il faut surtout tenir compte des sous-groupes pour lesquels on veut établir les résultats. Il existe des méthodes pour obtenir des échantillons représentatifs

- les techniques probabilistes où les éléments désignés par tirage au sort et interrogés normalement
- les techniques empiriques où les éléments sont choisis sur le terrain en fonction des jugements sur les caractéristiques de la population